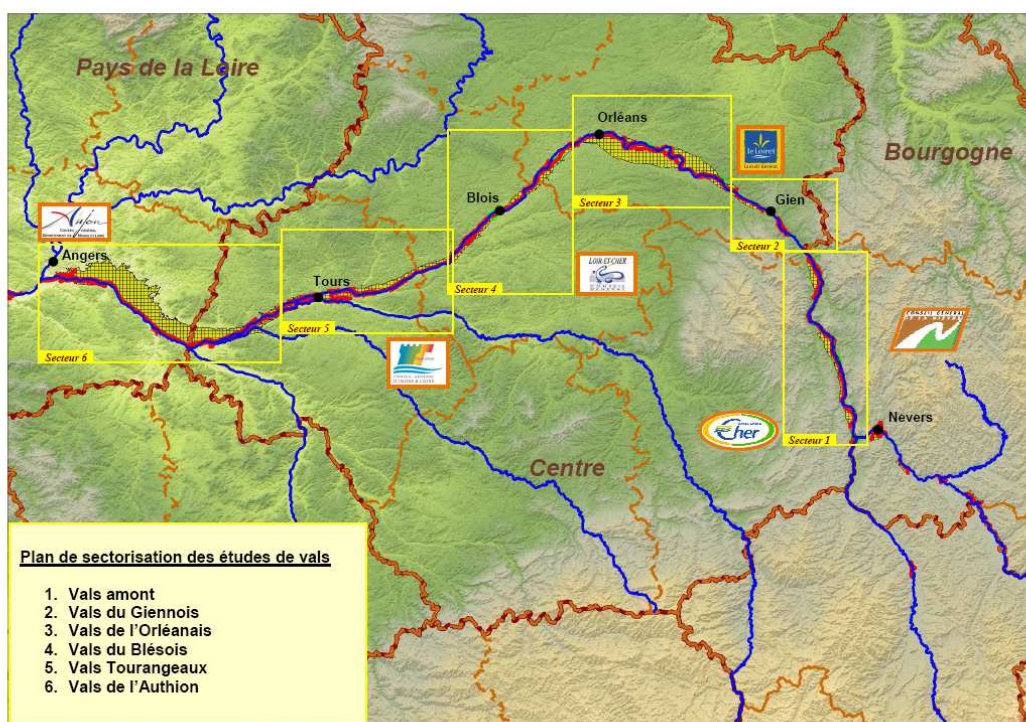


Point d' information sur la réalisation des études de vals de Loire moyenne prévues dans le cadre du plan Loire

La réalisation à l'initiative de l'Etat de six études de vals couvrant la Loire moyenne (du bec d'Allier au Bec de Maine) a été prévue au programme du plan Loire 2007-2013 dans le cadre de la plate-forme Ouvrages domaniaux et sécurité. L'étude des vals de l'Orléanais, sous maîtrise d'ouvrage de la DREAL Centre a été programmée en février 2008. L'Etat a ensuite proposé à l'Etablissement d'en conduire certaines. L'étude des vals dans les départements du Cher et de la Nièvre, portée par l'Etablissement a été programmée en juin 2010. La programmation des autres études a quand à elle été reportée, notamment dans l'attente des résultats des études de dangers des digues de classe A débutées en 2010 et en cours de finalisation.



I Etude des vals de l'Orléanais

Initialement lancée en 2008, cette opération, cofinancée par l'Etat, la Région Centre et le Département du Loiret, a réellement démarré en 2010. Suite à une phase de concertation et d'élaboration de son cahier des charges, la réalisation proprement dite de l'étude, rebaptisée

« Etude Concertée face au risque Inondation des Vals de l'Orléanais » ou « Ecrivals », a démarré en juin 2011.



Entre autres produits d'information, les n°1 et 2 de *la lettre des vals de l'orléanais* sont accessibles en ligne à partir du plateau collaboratif d'échange du plan Loire (www.plan-loire.fr).

La première phase de l'étude, consistant en l'élaboration du diagnostic du risque, est en cours de finalisation. Les principaux éléments de ce dernier ont été restitués lors de deux réunions de présentation, les 10 et 11 juillet 2012 à Sully-sur-Loire et Orléans-la-Source. Les enjeux exposés aux risques d'inondation identifiés sont nombreux, avec notamment 67 000 habitants, 3800 activités économiques, 20 000 emplois et 1,8 milliards d'euros de dommages potentiels.

Sur la base de cet état des lieux, la seconde phase de l'étude a été engagée pour définir des scénarios de diminution des impacts des inondations. A cet effet, le Préfet de la région Centre invite notamment l'ensemble des élus des collectivités concernées à participer à un atelier le 23 octobre prochain, qui se tiendra à Sandillon. Comme l'indique le courrier d'invitation, cet atelier sera notamment l'occasion « de poser les jalons d'une stratégie locale de réduction du risque d'inondation en définissant les objectifs à atteindre ».

Il est à rappeler que la notion de *stratégie locale* a été introduite par l'Etat français dans le cadre de la transposition de la Directive inondation. Elle s'applique aux territoires à risque important (TRI) sélectionnés dans le cadre de sa mise en œuvre. La sélection comme TRI de la partie aval du territoire de l'étude Ecrivals, qui comprend le val d'Orléans, a été approuvée par le Comité de bassin Loire-Bretagne du 4 octobre dernier.

II Etude des vals de Loire dans les départements du Cher et de la Nièvre

L'Etablissement a engagé l'étude des vals de Loire dans les départements du Cher et de la Nièvre en janvier 2011. Cette opération est cofinancée par l'Europe (FEDER), l'Etat, la Région Centre et le Département du Cher.

L'année **2011** a été l'occasion d'élaborer un **diagnostic complet et concerté des risques d'inondation sur le territoire d'étude**. Ce travail a conduit à améliorer très sensiblement les connaissances dans ce secteur.

Depuis le lancement de l'étude, ont déjà été organisées 12 réunions du comité technique (à Bourges), 9 réunions de concertation avec les acteurs du territoire (à La Charité-sur-Loire, La Chapelle-Montlinard, Sury-Près-Léré, Léré, Cours-les-Barres, Beffes, Herry et Belleville-sur-Loire) ainsi que 2 réunions publiques (à Cosnes-Cours-sur-Loire et Cuffy).

De nombreux éléments de connaissance ont été produits et présentés dans le cadre de cette démarche, avec notamment un état des lieux des connaissances et de la gestion du risque inondation sur le territoire, ainsi qu'une analyse et une cartographie des conditions d'inondation des vals, des enjeux exposés en zone inondable et des risques d'inondation.

Les documents correspondants à cette première phase intitulée « *Inondations : sommes-nous prêts ?* » sont mis à disposition sur le plateau collaboratif d'échange du plan Loire dans l'espace dédié à l'étude (www.plan-loire.fr/etude-vals-amont). Par ailleurs, les résultats de cette première phase sont synthétisés et présentés de façon plus pédagogique dans une plaquette de présentation du diagnostic des risques ainsi que sur une exposition mobile de cinq panneaux.

Les résultats de cette première phase montrent que près de 10 000 habitants sont exposés aux crues catastrophiques, avec une répartition rive droite (communes riveraines) et rive gauche (vals endigués) quasiment égale, que plus de 250 entreprises sont exposées aux crues catastrophiques pour environ 2 000 salariés, que les routes et l'eau potable sont les réseaux les plus durement touchés, pour un montant estimé de 800 millions d'euros de dommages sur l'habitat et les activités économiques (y compris agriculture) pour une crue catastrophique.

L'essentiel des interventions de l'année **2012** se concentrent sur la réalisation de la seconde phase de l'étude intitulée « *Inondations : Quelles actions* ». Ce travail conduit à la **proposition d'un ensemble cohérent d'actions opérationnelles** permettant de poursuivre la réduction du risque sur le territoire, dans le cadre d'une concertation large entre les acteurs impliqués : services de l'Etat, collectivités territoriales, acteurs économiques, associations, habitants, etc.

A ce titre, 3 réunions de concertations ont été organisées en mai, juin et septembre 2012 pour définir avec l'ensemble des acteurs les actions qui pourraient être mises en œuvre, réparties selon les thématiques suivantes :

- l'optimisation du système de protection hydraulique des vals,
- la préparation à la gestion de crise,
- la réduction de vulnérabilité des enjeux du territoire.



De nombreuses actions se dégagent de cette réflexion, avec en particulier la modélisation d'aménagements hydrauliques sur le secteur d'étude. D'une part, un travail important est

réalisé pour définir les interventions qui pourraient être menées en matière d'entretien et de restauration du lit de la Loire afin d'en limiter les niveaux de crue. D'autre part, est analysée l'opportunité de mise en place de déversoirs de sécurité dans chacun des trois vals non équipés de tels ouvrages (Cours-les-Barres, La Charité amont et Léré amont).

L'ensemble des actions identifiées fera l'objet d'une analyse multicritère et d'une validation dans le cadre des deux prochaines réunions du comité de concertation et d'une réunion publique prévues d'ici la fin de l'année 2012 afin de finaliser le portefeuille d'actions proposé à l'issue de l'étude.

Il est noté que la démarche a d'ores et déjà permis d'initier plusieurs actions concrètes sur le terrain :

- l'utilisation des résultats du diagnostic dans le cadre d'autres démarches en cours (révision du règlement d'information sur les crues – RIC, amélioration des plans de gestion de crise départementaux et locaux, etc.) ;
- la préparation pour une mise en œuvre fin 2013 d'un exercice de gestion de crise et d'évacuation impliquant l'ensemble des communes du secteur d'étude ;
- la mise en place dans ce cadre d'un appui des communes riveraines de la Loire du département du Cher, pour le renfort du caractère opérationnel de leur Plan communal de sauvegarde (PCS) dont les premiers ateliers se sont tenus le 11 octobre dernier.

III Etude des vals du Giennois

L'étude des vals du Giennois prévue au programme du CPIER 2007-2013 et concernant le département du Loiret (vals d'Ousson-sur-Loire, des Combles, de Châtillon-sur-Loire, de Briare, de la Motte, de Saint-Firmin-sur-Loire, de Gien) n'a pas été programmée à ce jour.

Par courrier du 26 septembre 2012 adressé au Préfet de la région Centre (copie jointe en annexe), le Président du Conseil général du Loiret demande que cette étude puisse être conduite dans le cadre du plan Loire 2007-2013 comme cela était prévu, compte tenu des enjeux importants présents sur ce territoire vulnérable (environ 3000 habitants, 1450 logements, 1650 emplois et 420 entreprises seraient ainsi exposés aux inondations de la Loire).


Il est à noter que le Conseil général avait déjà formulé une demande dans ce sens par courrier du 9 juin 2011 adressé au Préfet, ce dernier indiquant dans sa réponse que l'étude ne pourrait au mieux être lancée qu'en 2013.

Le Département du Loiret interroge par ailleurs l'Etat sur la possibilité de confier la réalisation de cette étude de vals à l'Etablissement public Loire qui achève actuellement l'étude des vals de Loire dans les départements du Cher et de la Nièvre (en limite amont du département du Loiret), afin de répondre aux attentes locales et d'assurer une continuité dans le traitement des territoires concernés.

Il est à souligner que cette étude pourrait être financée par des crédits européens (FEDER à hauteur de 40%), conformément aux dispositions du PO plurirégional Loire 2007-2013.



Conseil Général

 **COPIE**

Direction de l'Environnement et de la Mobilité

Ref : L12-595
Contact : Olivier DUCARRE - 02 38 25 48 42
Objet : Gestion du risque d'inondation/Etude des vals
du Giennois

Monsieur Michel CAMUX
Préfet de la Région Centre et du département
du Loiret
Préfecture de la région Centre
181 rue de Bourgogne
45042 ORLEANS CEDEX

Orléans, le **26 SEP. 2012**

Monsieur le Préfet,

Lors de notre rencontre en juillet 2012, je vous ai fait part de mes interrogations sur la méthode utilisée dans la sélection des Territoires à Risque Important d'inondation (TRI) sur le bassin de la Loire dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive Inondation.

La méthode utilisée privilégie le nombre d'habitants et la notion « d'aire urbaine » et occulte la fréquence des inondations menaçant certains territoires moins peuplés mais très vulnérables comme le secteur du Giennois. Ce dernier concentre un nombre élevé d'enjeux : environ 3 000 personnes, 1 450 logements, 1 650 emplois et 420 entreprises sont exposés aux inondations.

Par ailleurs, l'absence de focalisation sur le caractère très vulnérable du Giennois par les différentes études et actions en cours est ressortie lors de la présentation des résultats de l'étude ECRIVALS le 11 juillet dernier à Sully-sur-Loire, par le biais des élus présents.

Je sollicite votre bienveillance pour que l'étude sur les vals du Giennois puisse être conduite dans le cadre du Plan Loire 2007-2013, comme cela était initialement prévu.

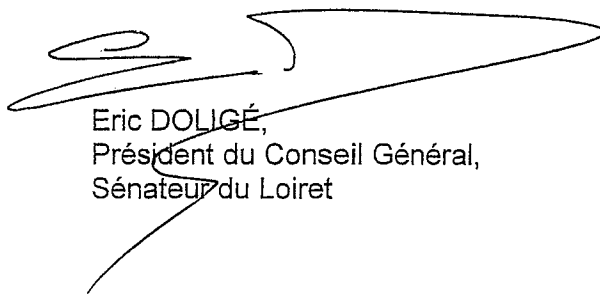
Sachant que la DREAL Centre concentre actuellement ses efforts pour mener à bien l'étude ECRIVALS, je me permets de vous interroger sur la possibilité de confier la réalisation de cette étude de val à l'Etablissement Public Loire. Ce dernier termine actuellement la réalisation de l'étude des vals de Loire dans les départements du Cher et de la Nièvre situés à l'amont immédiat du Giennois. La réalisation de l'étude des vals du Giennois par l'Etablissement Public Loire apporterait de plus une cohérence de périmètre et une réponse aux attentes locales.

Le Conseil général est en capacité de financer cette étude par le biais des reliquats de crédits disponibles à l'Etablissement Public Loire. J'ai appris en outre qu'il est possible de mobiliser des crédits européens. Enfin, une opération de renforcement de levées dans le Loiret à Meilleray s'est avérée moins coûteuse que prévue. Les crédits dégagés pourraient donc financer l'étude dans le Giennois.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Très Cordialement



Eric DOLIGÉ,
Président du Conseil Général,
Sénateur du Loiret